

## COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL de GARAT du 08 juin 2016.

### Début de séance du conseil municipal à 20h00

- Secrétaire de séance : James Vergnaud
- Absents : Virginie Labbaci, Sabrina Roy, Laetitia Drinkwater, J-Marie Drouaud, Cécile Mérienne, Bruno Saillio.
- Pouvoirs : Cécile Mérienne à Laurent Dugué, J-Marie Drouaud à Bertrand Rullier, Sabrina Roy à Alexandre Bonnin, Bruno Saillio à Yvon Primault.
- Lecture du CR du conseil municipal précédent.

### Délibération du conseil municipal :

- Par 17 voix pour, 00 abstentions, 00 contre : Après présentation faite en séance par Monsieur le Maire. Le conseil arrête le projet de plan local d'urbanisme et simultanément tire le bilan de la concertation. Le conseil approuve également le périmètre de protection modifié tel que proposé le 23 mai 2016 par Monsieur l'Architecte des Bâtiments de France.
- Par 17 voix pour, 00 abstentions, 00 contre : Après présentation faite en séance par Laurent Dugué, Adjoint en charge des bâtiments. Le conseil : Approuve l'acquisition du terrain ZM46 face au stade. Autorise le bornage du terrain. Autorise le lancement des demandes de subventions. Autorise le lancement de la consultation de maîtrise d'œuvre et d'assistance à maîtrise d'ouvrage. Autorise la consultation et le lancement de l'étude loi sur l'eau. Autorise la signature d'une Convention d'étude avec le CRER (Centre Régional des Énergies Renouvelables) s'agissant de panneaux voltaïques. Autorise Monsieur le maire à engager l'ensemble des démarches nécessaires au bon déroulement de ces affaires.
- Par 17 voix pour, 00 abstentions, 00 contre : Après présentation faite en séance par Bertrand Rullier, Adjoint en charge de la voirie. Le conseil autorise la réalisation des travaux suivants : revêtement et marquage au sol de la place de la fraternité pour 7973,28€ TTC + marquage au sol, déplacement d'un poteau EDF à Bragette pour 1059,03€ TTC, enfouissement d'une ligne basse tension jouxtant l'entrée d'un riverain au Portail Jonquet pour 691,78€ TTC. Autorise Monsieur le maire à engager l'ensemble des démarches nécessaires au bon déroulement de ces affaires.
- Par 17 voix pour, 00 abstentions, 00 contre : Après information, le conseil autorise la signature d'une convention en terrain privé sur la parcelle cadastrée AN54&55 afin de permettre l'amélioration de la gestion des eaux pluviales du Cabarot.
- Par 14 voix pour, 00 abstentions, 03 contre : Après présentation faite en séance par Monsieur le Maire. Le conseil donne un avis favorable sur le projet de fusion des communautés de communes de Braconne et Charente, de la Vallée de l'Échelle, de Charente Boème Charraud et de la Communauté d'Agglomération du grand Angoulême, tel que proposé par Monsieur le Préfet de la Charente dans son courrier du 10 mai 2016.
- Par 17 voix pour, 00 abstentions, 00 contre : Après présentation faite en séance par Monsieur le Maire. Le conseil accepte de contribuer aux frais de fonctionnement de l'école privée « L'Enfant Jésus » accueillant pour des raisons médicales un enfant de Garat en « Classe pour l'Inclusion Scolaire » (CLIS) par un forfait de 355€ au titre de l'année scolaire 2015-2016.
- Par 17 voix pour, 00 abstentions, 00 contre : Le conseil confirme refuser les demandes de subventions formulées par les associations caritatives nationales. Ses refus se feront sous contrôle Madame Cécile Mérienne, Adjointe en charge des associations.
- Par 17 voix pour, 00 abstentions, 00 contre : Le conseil attribue une subvention de 100€ à l'association « Les amis du livre du Pays Horte et Tardoir » (ALPHT).
- Par 17 voix pour, 00 abstentions, 00 contre : Le conseil approuve la prise en charge du plan de lutte contre le frelon asiatique, dans le respect de la charte définie par le département.
- Par 17 voix pour, 00 abstentions, 00 contre : Le conseil accepte le rattachement des deux parcelles ZC25&29 appartenant à la commune de Garat au domaine de chasse « Bois Blanc » et autorise Monsieur le Maire à conventionner dans ce sens.
- Par 16 voix pour, 01 abstentions, 00 contre : Le conseil approuve la suppression de la régie de transport scolaire à compter du 1 septembre 2016.

- Par 15 voix pour, 01 abstentions, 01 contre : Le conseil adopte les tarifs de la restauration scolaire tels que proposés par l'association Amicale Laïque pour l'année scolaire 2016/2017.
- Par 17 voix pour, 00 abstentions, 00 contre : Le conseil adopte les tarifs de la garderie scolaire tels que proposés par l'association Amicale Laïque pour l'année scolaire 2016/2017.
- Par 17 voix pour, 00 abstentions, 00 contre : Le conseil décide de maintenir à 3,45€ par écolier et par quinzaine la participation des familles aux frais de transport des élèves aux écoles de garat.

### Informations et points divers :

- Informations.
  - Présentation du projet de réhabilitation du dessous des tribunes pour poursuite des études.
  - État d'avancement des travaux de construction des vestiaires sportifs.
  - Affichage en mairie de la liste des marchés à procédure adaptée (MAPA) conclus en 2014 et 2015 ainsi que le nom des attributaires.
- Agenda.
  - Le 12 juin : vide grenier organisé par le comité des fêtes.
  - Le 12 juin : Méchoui organisé par le club de foot JS GSV.
  - Le 21 juin : Fête de la musique organisée par Amalgam et la mairie
  - Le 25 juin : fête des écoles organisée l'association des parents d'élèves.
  - Le 25 août : Cérémonie commémorative des combats de Sainte Catherine et repas organisé par l'amicale des anciens combattants.

### Fin de séance du conseil municipal à 22h35

Vu pour être affiché dans la huitaine conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du CGCT.

Le Maire,  
Signé : Jean-Marc CHOISY



Le secrétaire de séance,  
Signé : James Vergnaud

Mairie de Garat : 133 rue du Docteur Jean Bouillaud - 16410 GARAT - 05.45.60.62.73  
courriel : [mairie@garat.fr](mailto:mairie@garat.fr) Site : <http://garat.fr>